

64 cases pour le handicap

Pour le développement de la pratique sportive



D'une pratique sportive régulière en milieu rural, en établissement d'accueil, d'hébergement et d'insertion vers une pratique sportive en milieu ordinaire



1. DESCRIPTION ET CONTEXTE DU PROJET	P 3
2. FINALITÉS DU DISPOSITIF.....	P 4
3. MODALITES DU DISPOSITIF.....	P 4-6
4. PARTENARIAT LOCAL.....	P 6
5. RESSOURCES REQUISES.....	P 7
6. .LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTABLISSEMENT.....	P 8
7. LES ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION	P 9
8. SUIVI, ÉVALUATION ET RECONDUCTION.....	P 10

S

O

M

M

A

I

R

E

1. DESCRIPTION ET CONTEXTE DU PROJET

La mission assignée au sport dans la société a pris une ampleur toute particulière depuis environ une vingtaine d'années. On a assisté à un important développement des pratiques sportives sous les formes les plus diverses : pratiques collectives (en groupe, en famille, entre amis...) ou individuelles. La vie sportive est maintenant totalement ancrée dans la société à laquelle elle apporte des vertus : hygiène, santé, respect des règles, esprit d'équipe, intégration...

Le sport est donc un fait social qui doit être plus que jamais facteur de lien et de cohésion sociale.

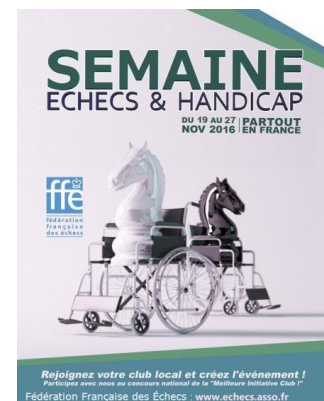
La loi d'orientation du 29 Juillet 1998 évoque un égal accès de tous, tout au long de la vie à la culture, aux sports et aux loisirs. Il subsiste néanmoins un déficit social dans la participation de certaines personnes, notamment les populations les plus défavorisées. Le principe d'égalité des chances pour accéder au sport doit donc pouvoir s'appliquer pleinement pour ces populations.

C'est dans cette optique que l'Echiquier Dieppois propose une offre sportive en cohérence avec les programmes et dispositifs du champ de l'accueil des partenaires sociaux et des collectivités intéressés par ce projet, afin que le sport « Echecs » devienne un support de l'insertion sociale dans le respect des orientations ministérielles.

Le projet est conduit sur chaque territoire de regroupement des communes dans un cadre contractuel, en lien avec les établissements du secteur d'accueil, hébergement, insertion et milieu associatif qui sont en lien avec le handicap.

L'un des enjeux de ce projet est de mettre en phase tous les acteurs, professionnels et bénévoles dont les cultures, pratiques et approches du public s'avèrent parfois très différentes. Cela commence au sein même des services de l'Etat où il est nécessaire d'échanger largement entre le secteur sport et le secteur social pour se connaître, se reconnaître en tant que professionnels, comprendre les modalités d'action des uns et des autres, identifier les publics dont on parle. Ce travail concerté sera le garant de la réussite du projet.

Plus la cohérence à l'interne sera forte, plus la démarche d'ingénierie sociale sera partagée et plus les partenaires, collectivités, associations, seront emmenés dans le projet et le feront vivre sur la durée dans l'intérêt même de ses bénéficiaires.



2. FINALITÉS DU PROJET

Ce projet a pour finalité de développer la pratique sportive auprès du public handicap dans les établissements d'accueils et spécialisés dans le but d'améliorer leur santé et de contribuer à leur réinsertion sociale.

Il s'agit de favoriser la pratique d'une activité sportive régulière reconnue comme facteur de santé publique, et non contraignante, destinée à valoriser les individus (estime de soi) et à promouvoir les valeurs traditionnellement liées au sport. A terme, l'objectif est de rendre possible une activité physique régulière en club, gage d'un engagement pérenne source d'une véritable plus-value.



Ce dispositif repose sur le principe de la progressivité, allant de la découverte à l'intégration : il s'agit de proposer une activité régulière (une séance par semaine), non contraignante encadrée par un seul et même intervenant (expert du public), à l'intérieur de l'établissement pour construire de la confiance et du respect entre les acteurs, débouchant dès que cela est possible sur une activité régulière en club.

La finalité est de proposer un événement sportif regroupant tous les acteurs avec leurs handicaps sur une compétition sportive afin de donner un sens à leurs engagements et à leurs investissements personnels. Cet événement « 64 cases pour le Handicap » se déroulera sur 2 jours en juin 2018 et sera support au niveau national. L'objectif est de regrouper tous les handicapés sur une compétition ouverte à tous les handicapés pouvant décrocher un titre national. La Fédération Française d'Echecs soutient ce projet innovant et qu'aucune fédération sportive ne peut réaliser avec les mêmes objectifs



3. MODALITÉS PRATIQUES

Proposer une activité ludique, sportive et accessible sur un territoire tout en donnant une cohésion sociale structurante avec les établissements spécialisés accueillant le public handicap.

- ✓ SESSAD
- ✓ APEI
- ✓ ESAT
- ✓ IME
- ✓ ASSOCIATION PAR TYPE DE HANDICAP
- ✓ MDPH

PHASE 1 DE SENSIBILISATION : la revalorisation personnelle

Les principaux objectifs sont :

- ✓ Sensibiliser les établissements spécialisés
- ✓ Faire pratiquer une activité sportive au plus grand nombre, dans un esprit de loisirs et de convivialité.
- ✓ Créer des liens sociaux au plus défavorisés
- ✓ Renforcer la cohésion sociale
- ✓ Favoriser les actions, facteur de développement pour un territoire
- ✓ Animation sportive et compétition loisir

Faire pratiquer une activité sportive au plus grand nombre, dans un esprit de loisirs et de convivialité.



Le sport Echecs a de nombreux avantages :

1. c'est un sport intergénérationnel qui peut être pratiqué dès l'âge de 4 ans jusqu'à 99 ans.
2. Il est facilement accessible et n'a pas besoin d'un énorme investissement matériel
3. Le sport « Echecs-handicap » est déjà très présent dans l'agglomération Dieppoise
L'Échiquier Dieppois est labellisé « Handicap-Sport », « Autisme-Sport » et intervient (fiches annexes) dans différents structures spécialisées.

4. Il a des valeurs pédagogiques et humaines

« Considérant que le sport Echecs est un sport accessible aux enfants de toutes les catégories sociales et que ce sport contribue non seulement au développement intellectuel des enfants, à la lutte contre l'échec scolaire et à l'amélioration des résultats en mathématiques, en Français, en science et en langues mais aussi à la cohésion sociale et à la réalisation d'objectifs de politique générale, tels que l'intégration sociale, la lutte contre la discrimination, la réduction du taux de criminalité et même la lutte contre différentes formes d'addiction..



Créer des liens sociaux au plus défavorisés

Ces ateliers permettront aux personnes en danger de pauvreté et d'exclusion sociale de bénéficier des possibilités et des ressources nécessaires pour participer à une activité sportive, ludique et pédagogique, en ayant un rôle considéré comme normal dans la société dans laquelle ils vivent.

PHASE 2 D'INTÉGRATION : l'insertion sociale

Cette action « 64 cases pour le handicap » a pour ambition de contribuer à la réinsertion sociale du public handicapé et des usagers de ces établissements. Elle recherche donc, à chaque fois que cela est possible, l'intégration des personnes dans le milieu sportif ordinaire.



De la pratique en plein cœur du lien social vers une pratique en club, la transition implique un accompagnement de l'utilisateur et une préparation de la structure associative et de son encadrement, ainsi qu'une connaissance du réseau associatif sportif local et l'instauration d'une relation de confiance avec ces partenaires, afin de réunir les conditions optimales pour la réussite de cet accueil.

Les deux phases peuvent être menées de façon conjointe : l'utilisateur intégré dans un club peut, à sa demande, continuer de participer aux séances sportives proposées par l'établissement (dans la mesure où les effectifs le permettent).

Un entraînement spécifique sera mis en place au sein de l'échiquier Dieppois afin de préparer les volontaires qui sont intéressés à participer à l'évènement « 64 cases pour le Handicap »

La psychologie du jeu d'Échecs en compétition et les méthodes d'entraînements seront abordés pour améliorer ses capacités mentales et physiques.



4. PARTENARIAT LOCAL

Compte tenu des finalités recherchées, il est préconisé que l'établissement mette en place des partenariats locaux sous la forme de conventions pour la mise en œuvre de l'action :

- ✓ une première entre l'établissement ou la collectivité
- ✓ une deuxième, si nécessaire, entre l'établissement, la collectivité pour la mise à disposition des installations sportives ou des lieux dits
- ✓ une troisième, l'ouverture d'une section ou d'une antenne de l'Echiquier Dieppois qui serait ouvert à tous

5. RESSOURCES REQUISES

UN ANIMATEUR SPORTIF :

Le profil :

- intervenant extérieur à l'établissement
- qualifications sportives
- expériences avec les publics en situation de handicap social
- connaissance des publics : écoute, adaptabilité, rigueur, exemplarité, disponibilité
- polyvalence dans la maîtrise des animations en proposant des séances adaptés au profil des participants

Les missions :

- prépare, anime la séance
- confidentialité des informations
- point régulier avec le directeur (autant que de besoin)
- point régulier avec l'équipe éducative (autant que de besoin)
- point régulier avec le référent
- bilan de chaque séance transmis à l'établissement
- gère le matériel
- contact et prise en main du groupe avant le début officiel de la séance
- relation avec les clubs locaux

Le directeur de l'Echiquier Dieppois est formateur et propose des stages d'animateur fédéral avec des modules handicap (voir en annexe)

Les animateurs de l'Echiquier Dieppois sont formés pour accueillir tous les publics handicaps, 1 animateur est lui-même autiste asperger

L'ÉQUIPEMENT SPORTIF :

L'équipement sportif ou l'emplacement requis doit être à l'intérieur ou à proximité de l'établissement ou bien dans la commune. Son utilisation sera négociée avec la collectivité gestionnaire et donnera lieu à une convention formalisée si cela s'avère nécessaire.



6. LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTABLISSEMENT

6.1 LIEN AVEC LE PROJET ASSOCIATIF

Compte tenu des finalités recherchées à travers cette action, une présentation sera organisée au conseil d'administration pour recueillir son approbation afin d'inscrire cette action dans un contexte d'insertion.

6.2 IMPLICATION DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Le directeur inscrit cette action dans les orientations de l'établissement. L'activité sportive doit donc être prise en compte dans le calendrier et les projets individualisés de chacun mais non obligatoire pour les personnes qui ne le souhaitent pas. Par ailleurs il officialise le cadre d'intervention de cette opération par une organisation pensée et une structuration opérationnelle notamment en :

- détachant une personne responsable de l'action en interne. Ce coordonnateur sera le garant des aspects logistiques (en dehors de la gestion du matériel pédagogique), le garant du règlement de fonctionnement, le garant du lien avec le suivi individualisé, et assurera le suivi avec l'animateur sportif.
- assurant la logistique dans la mesure du possible et en fonction des compétences de l'animateur sportif, l'association Echiquier Dieppois mettra à disposition le matériel pédagogique.
- définissant le cadre réglementaire de l'action (en établissant un avenant au règlement de fonctionnement de l'établissement si besoin est).

6.3 MISSION DU COORDONNATEUR DE L'ACTION

Le coordonnateur sera :

- LE GARANT DE LA LOGISTIQUE
- LE GARANT DE LA PARTICIPATION DES USAGERS
- LE GARANT DU SUIVI DE LA FINALITÉ DE L'ACTION



6.4 LIEN AVEC LE SUIVI INDIVIDUALISÉ DE LA PERSONNE

L'activité sportive s'inscrit dans le projet global d'insertion de la personne. A ce titre le suivi de la mise en œuvre d'une activité sportive en dehors de l'établissement doit être formalisé. En effet pour les personnes s'inscrivant dans un séjour à moyen ou long terme, après une période de sensibilisation à la pratique sportive, un travail spécifique en vue d'une pratique régulière et constructive sera entrepris.

Pour concrétiser cet accompagnement un cahier de suivi est tenu par le référent individuel. Dans ce cahier le bénéficiaire officialisera dans un premier temps son engagement dans une activité régulière au sein de l'établissement (étape 1) et dans un deuxième temps (si le besoin émerge) sa volonté d'intégration dans une pratique en milieu ordinaire (étape 2). Des échanges réguliers entre l'animateur sportif, le coordonnateur et le référent individuel permettront de faire le point sur les personnes inscrites dans cette démarche contractuelle. Si le processus d'engagement de la personne se confirme au fil du temps (étape 2), un projet d'intégration dans un club ordinaire doit être envisagé selon les modalités d'accompagnement définies par l'association et l'établissement.



7. LES ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

L'association Echiquier Dieppois participe à la mise en œuvre opérationnelle du dispositif. A ce titre, elle :

- participe à la présentation du dispositif auprès des établissements et des collectivités
- met en place l'animation
- participe au comité de pilotage
- assure le suivi du dispositif par le biais des fiches bilans transmises par l'animateur
- organise et anime les formations DAFFE module handicap
- se met en relation avec la ligue de Normandie des Echecs et le comité départemental des Echecs afin de mutualiser les ressources humaines et matérielles (support de communication, envois postaux...)



8. SUIVI, ÉVALUATION ET RECONDUCTION

La finalité du projet « 64 cases pour le handicap » est ambitieuse. Elle cherche l'insertion sociale par le sport au même titre que l'insertion dans le logement ou l'emploi. Ce choix nécessite une implication des différents acteurs. Dès lors une obligation de moyens doit être recherchée pour surmonter les freins et les obstacles que rencontrent les personnes en situation d'handicap. Un bilan intermédiaire après six mois de fonctionnement valide la poursuite de l'action. Il permet de faire un point général sur la mise en oeuvre et une évaluation spécifique grâce aux bilans de séance. Un bilan final après une année de fonctionnement valide la reconduction de l'action.



LES OUTILS DE SUIVI :

- Compte-rendu de séance élaboré par l'établissement et par l'éducateur
- Suivi individualisé des usagers élaboré par l'établissement

LES INDICATEURS D'ÉVALUATION :

- Nombre de participants
- Régularité de la pratique
- Nombre de participants bénéficiant d'un accompagnement
- Nombre de participants intégrés dans un club
- Nombre de participants à l'évènement « 64 cases pour le Handicap »



Vos contacts :

Echiquier Dieppois :

Maison des associations

Rue Notre-Dame

76 200 Dieppe

Olivier Delabarre :

06-16-21-24-77

delabarre.o@wanadoo.fr

PROFESSEUR D'ÉCHECS.

Assam Mehdi, autiste, a fait de son handicap sa force

À 28 ans, le Dieppois Assam Mehdi a créé son auto-entreprise et travaille au sein de l'association L'Echiquier dieppois. Diagnostiqué autiste Asperger, il transmet sa passion pour les échecs... à d'autres jeunes handicapés.

Assam Mehdi a le sourire. Il est satisfait de constater que séance après séance au sein de L'Echiquier dieppois, un adolescent dieppois souffrant d'autisme fait de nets progrès. « Au départ il était très discret et restait dans son coin. Maintenant, il a plus de contacts avec les autres joueurs », raconte ravi cet animateur. Des progrès qui le renvoient à sa propre histoire. En effet, Assam Mehdi est lui aussi autiste. « Mais il y a autant d'autismes que d'autistes », précise-t-il. Lui souffre du syndrome d'Asperger (voir encadré).

Passionnés de cryptographie

Intellectuellement, Assam Mehdi va à mille à l'heure, se passionne pour mille sujets : psychologie, cryptographie (il a inventé une dizaine de méthodes de codage), japonais, jeux de stratégie, archéologie égyptienne... Mais finalement ce sont les situations de la vie quotidienne les plus simples qui lui donnent le plus de fil à retordre.

« Si je décide de ranger une pièce, je vais savoir comment m'y prendre car mon fonctionnement cognitif est séquentiel : il me faut construire mes séquences pour arriver à accomplir cette tâche. Mais si mon patron me dit de ranger cette même pièce, ça va être plus compliqué, je vais être plus lent », raconte-t-il. Il



Hassan Mehdi donne des cours d'échecs au sein de l'Echiquier dieppois et de son auto-entreprise.

explique que « les démarches du quotidien comme une déclaration de ressources à la Caf, la caisse d'allocations familiales, me semblent plus compliquées que de créer un site internet ! »

Il a donc travaillé de nombreuses années sur lui « pour apprendre à penser au niveau du cognitif de manière globale et non séquentielle ». Et les échecs l'ont aidé à sortir de chez lui, à communiquer avec les autres. « Je suis casanier (sourire). Quand je joue aux échecs, j'ai une personne en face de moi, donc je suis bien obligé d'avoir un minimum de contacts avec elle ».

Et au fil du temps, les échecs qui n'étaient qu'une passion sont devenus son métier. Membre du club de Dieppe depuis fin 2012, il a tout d'abord proposé de créer une activité au sein de l'Esat, établissement qui accueille des personnes handicapées où il travaillait alors en atelier dans le domaine de la sous-traitance. Mais les encadrants n'ont pas cru en la viabilité du projet immédiatement. Il a donc fallu que pendant les temps de pause, il réussisse à initier une dizaine de personnes en situation de handicap pour prouver que des salariés étaient intéressés pour proposer de véritables cours.

En parallèle, il a l'idée de créer son auto-entreprise dans ce domaine et Olivier Delabarre, le directeur technique de L'Echiquier dieppois cherche à former des animateurs pour intervenir dans les écoles. « En août 2013, j'ai passé le diplôme d'initiateur et l'année suivante celui d'arbitre premier niveau » confie-t-il.

Auto-entreprise et diplôme

Aujourd'hui, il partage donc son temps entre les cours qu'il donne pour le compte de l'Echiquier dieppois dans le cadre d'un CAE, contrat d'accompagnement dans l'emploi et

sa petite entreprise. Il a fait le choix de cibler les structures accueillant des enfants et des adultes souffrant de divers handicaps et notamment des jeunes autistes, comme les Sessad, les Services d'éducation spéciale et de soins à domicile. Pour cela, il a passé l'an dernier son diplôme d'animateur premier degré spécialisé auprès des handicapés. Et c'est avec un réel plaisir qu'il voit progresser tous ses élèves, dont certains ont même rejoint L'Echiquier dieppois.

PRATIQUE

Pour contacter l'auto-entrepreneur : ass-meh@orange.fr ou au 07 60 69 68 70. Assam Mehdi a notamment créé un partenariat avec le restaurant Maghreb food, rue de Clieu. Un échiquier est à disposition à l'étage et il y organise des tournois pendant les vacances scolaires.

V. W.

Diagnostiqué il y a un an seulement

Assam Mehdi a 28 ans. Pourtant ça ne fait qu'un an qu'il peut mettre un nom sur son handicap. « La France a des années de retard au niveau de l'autisme. Mon enfance et mon adolescence ont été pénibles au niveau de ma scolarité », explique-t-il. Il lui a fallu « cinq à six ans de suivi psychologique pour arriver à m'intégrer dans l'école. »

« Votre handicap, c'est que vous n'avez pas de handicap », lui explique un neurologue à la sortie de l'adolescence. Il est alors dirigé par l'Esat, Établissement et service d'aide par le travail, d'Etran. « Je commençais à en avoir marre de ne pas mettre de nom sur ce que j'avais », martèle-t-il.

Il fait donc des recherches avec une psychologue de l'Esat. Il se rapproche alors du Crahn, le Centre de ressources autisme de Haute-Normandie. « Il m'a fallu un an pour avoir un rendez-vous et poser le diagnostic », poursuit-il. Il apprend qu'il souffre donc du syndrome d'Asperger, trouble autistique qui n'entraîne pas de déficience intellectuelle, bien au contraire, mais un trouble social. À force de travail sur lui-même, Assam Mehdi a réussi à « se débarrasser des inconvénients sociaux et à garder les avantages du syndrome, notamment au niveau de la logique et de la mémoire. »

Ils se jouent du handicap

Jeu cérébral. Le club d'échecs dieppois anime des ateliers d'initiation destinés aux handicapés. Une initiative qu'il compte faire connaître ce week-end, à l'occasion des animations du Téléthon.

« **L**un est, comme la musique, mais on joue à deux. Ils apportent énormément avec joueurs : au niveau de la pédagogie, mais également pour la mémoire et l'attention. Ils font travailler le cerveau. Ils donnent confiance en soi et surtout beaucoup de plaisir, même dans la défaite. » En quelques phrases, **Olivier Delabarre** résume l'essence même de l'Échiquier dieppois. Fort de 200 licenciés, le club, qui a obtenu le label handicap, vient d'ouvrir un nouveau créneau destiné aux handicapés. Un créneau qu'il espère faire connaître ce week-end, à l'occasion du Téléthon. Doté du diplôme d'initiateur de la Fédération française des échecs, étoile du module handicap, c'est **Mehdi Assam**, un artiste asperger, qui encadre ces ateliers. « Les gens pensent que pour jouer aux échecs, il faut avoir plein de capacités. C'est faux, c'est un cliché, constate-t-il. Les échecs sont accessibles à tous. » Y compris aux handicapés.



Olivier Delabarre, directeur technique de l'Échiquier dieppois et vice-président de la Fédération française des échecs, fait une démonstration de partie à l'aveugle.

Les autistes doués aux échecs

En témoignent les animations qu'il a démarrées après la rentrée, à TAPEI (Association des parents d'enfants inadaptés), au Sessad (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) et à l'Esat (Établissement et service d'aide par le travail). La mission de Mehdi : initier des autistes et des handicapés mentaux ayant un certain degré d'autonomie, au jeu d'échecs. « Les autistes ont un mode de réflexion très structuré, lié à l'image, remarque Olivier Delabarre. Ils ont une bonne mémoire pour les choses qui les intéressent. Ils se retrouvent bien dans les échecs. »

Parmi ses élèves, Mehdi donne l'exemple d'un trentenaire atteint de trisomie 21. « Elle ne se débrouille pas plus mal que les autres dans le groupe », observe-t-il. La jeune femme fait ainsi partie de la vingtaine

de handicapés, invités à recevoir leur diplôme d'échecs samedi, dans la galerie Auchan.

Autres publics qui seraient capables d'intégrer le club : les sourds, les handicapés moteurs et les aveugles. Ces derniers peuvent ainsi bénéficier d'une version braille de l'échiquier, pour suivre l'avancement de la partie avec les mains.

Spéculaire, Olivier Delabarre a d'ailleurs prévu une démonstration de « partie à l'aveugle », ce soir au bar l'Alexander et demain samedi dans la galerie Auchan. Les yeux bandés, il jouera face à un valide. Mais lui se référera uniquement à sa réflexion et à sa mémoire. « C'est du show, s'amuse-t-il. Il faut connaître l'échiquier par cœur. Le reste, c'est comme du calcul mental. On joue les pièces sans les bouger. »

Quand la page du Téléthon sera fermée, fin décembre, l'Échiquier dieppois s'atta-

quera à un nouveau créneau : celui des seniors. C'est **Guillaume Mathys**, un animateur du club en cours de formation, qui prospectera auprès des résidents de personnes âgées. L'idée : proposer des animations aux anciens. « Le jeu d'échecs est un outil thérapeutique idéal pour les seniors », explique Olivier Delabarre. Il fait travailler toutes les parties du cerveau. Et il lui donne une endurance particulière, certaines parties pouvant durer jusqu'à quatre ou cinq heures. Selon des études scientifiques, le jeu d'échecs permettrait ainsi de diminuer de 50 % le risque de développer une maladie d'Alzheimer. »

Sylvie GEsQUIÈRE

INFOS PRATIQUES

Échiquier dieppois, RPA du Rollot, à Dieppe.

Tél. 06 16 21 24 77 et

ems.léchiquier-dieppoiss.net/

lire aussi en pages 2 et 3.

LES ÉCHECS AU TÉLÉTHON

Aujourd'hui vendredi : à partir de 18 h, tournoi d'échecs pour les initiés au restaurant Le Tout va bien, 3, quai Henri-IV à Dieppe ; de 21 h 30 à 2 h, animations de l'Échiquier dieppois, ouvertes à tous, au bar l'Alexander, rue de la Rade à Dieppe (tournoi avec handicap de temps, parties à l'aveugle). Demain samedi : de 10 h à 18 h, dans la galerie Auchan à Dieppe ; de 10 h à 12 h, échiquier géant, parties libres et initiations ; de 13 h 30 à 15 h 30, Olivier Delabarre jouera simultanément 12 parties ; à 16 h 30, remise des diplômes aux élèves de TAPEI et du Sessad ; à 17 h, démonstration d'une partie à l'aveugle en partenariat avec le restaurant Le Colombier d'Offranville.